



Les Conseillers Territoriaux de Miquelon-Langlade  
Membres d'Archipel Demain

Saint-Pierre, le 05 janvier 2016

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil  
des Élus

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil des Élus,

Vous avez tous pris (en tout cas pour ceux présents) connaissance du rapport OLLÉON et vous vous en êtes félicité. Mme CLAIREAUX n'aura pas manqué de rappeler que Miquelon-Langlade y était bien traité.

Nous pensons au contraire que notre île a beaucoup à perdre de la nouvelle organisation présentée comme LA réponse, mais qui ne traite au final aucun véritable sujet d'intérêt pour la population.

Les élus d'Archipel Demain siégeant au Conseil Territorial et représentant Miquelon-Langlade sont fermement opposés à un passage à une collectivité unique.

En première analyse, nous notons d'ailleurs que dans cette hypothèse :

1. notre Commune serait reléguée au second plan et générerait les « chiens écrasés et les troubles de voisinage », bref ce que M OLLÉON appelle la proximité ;
2. le centre de décision se déplacera vers l'assemblée unique notamment sur le plan budgétaire, mais à quel prix au final ?
3. nous aurions également de vrais faux élus qui, ne siégeant pas dans la nouvelle Assemblée, seraient associés aux travaux d'un Conseil de Miquelon composé des élus officiellement désignés, où est alors la véritable collectivité unique que vous appelez de vos vœux ;
4. le passage à la collectivité unique impliquera une fiscalité foncière unique décidée par l'assemblée unique, les impositions foncières des Miquelonnais et Langladiers augmenteront donc fortement, nous ne l'acceptons pas ;
5. avec la liste unique voulue par la population, nous pouvions participer à la désignation du Président(e) de la Collectivité. Or le rapport OLLÉON envisage de revenir à la situation précédente en ne faisant voter les Miquelonnais que pour désigner leurs représentants. Cette proposition est tout à fait contradictoire avec une critique de M OLLÉON car que se passera-t-il si la majorité de l'assemblée unique est différente de celle de Miquelon, croyez-vous vraiment à une réelle harmonie alors que vous dénoncez la situation actuelle ?



Enfin, nous regrettons votre empressement sur ce dossier et vous n'avez qu'à proposer cette réforme profonde dans votre programme électoral pour le renouvellement du Conseil Territorial en mars 2017.

Une question cruciale reste en suspens :

En cas de référendum, si Miquelon-Langlade refuse la collectivité unique, allez-vous respecter ce vote et abandonner le projet ou allez-vous, comme Mme GIRARDIN et Mme CLAIREAUX l'ont indiqué, vous rallier à la majorité des suffrages de l'ensemble de l'Archipel (en se basant sur leurs déclarations concernant la notion de consensus) ? Auquel cas, finalement, la considération que vous affichez à notre égard ne serait qu'apparente.

Dans l'attente d'une réponse claire, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Céline GASPARD



Marine GARNIER



Olivier DETCHEVERRY

